

# Mairie d'INGRANNES



10 rue de la Mairie 45450 INGRANNES  
Tel : 02 38 57 13 08  
mairie.ingrannes@wanadoo.fr

INGRANNES le 29 août 2022

Madame, Monsieur,

J'ai l'honneur de vous prier de bien vouloir assister à la **Réunion du Conseil Municipal** qui se tiendra à la mairie d'Ingrannes le :

**Lundi 5 septembre 2022 à 19h30**

## ORDRE DU JOUR :

- Approbation du compte rendu de conseil précédent
- Election du secrétaire de séance
- Décision Modificative du budget Lotissement
- Validation du RPQS d'eau potable du SIAEP
- Signature pour la prolongation de la convention ADIL
- Dépenses à imputer au compte 6232 « Fêtes et Cérémonies »
- Questions diverses

Le Maire,  
Éric POILANE

